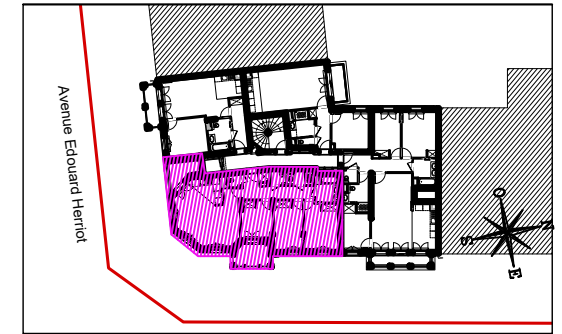
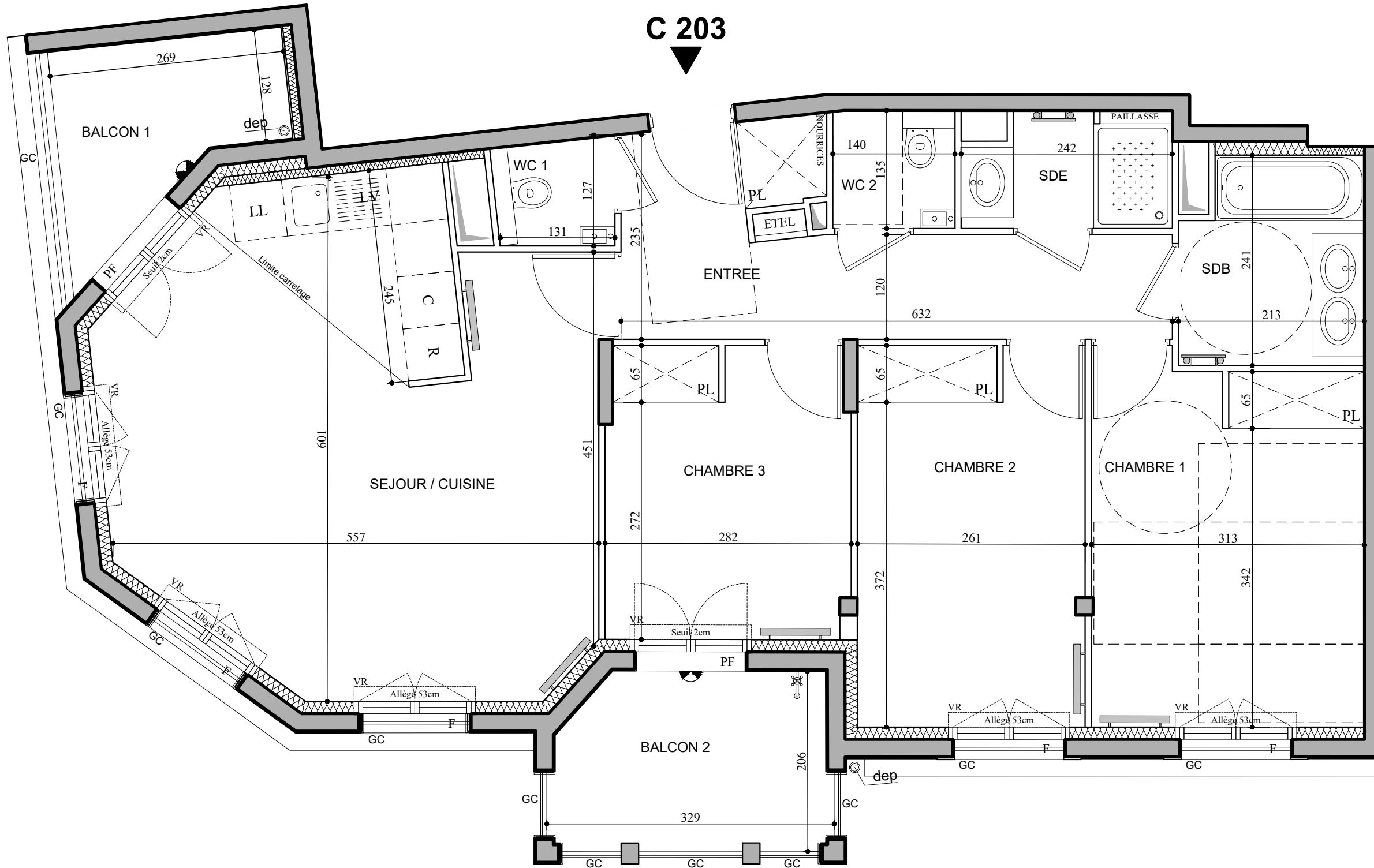


C 203



**HALL C**  
APPARTEMENT DE 4 PIECES  
C203 au 2ème étage

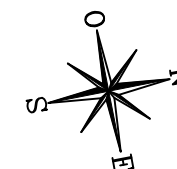
ENTREE	10,22 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	29,60 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12,98 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11,35 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,25 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	4,82 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	3,02 m <sup>2</sup>
WC 1	1,64 m <sup>2</sup>
WC 2	1,89 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>84,77 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	4,78 m <sup>2</sup>
BALCON 2	6,26 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>95,81 m<sup>2</sup></b>

Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF	PMR
----------	-----

**LEGENDE**

Applique extérieure	R Réfrigérateur
VR Volet roulant	LV Lave-Vaisselle
GC Garde-corps	LL Lave-Linge
Soffite / faux plafond	C Cuisson
PL Placard	Espace technique électrique du logement
--- Retombée de poutre	



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice B. 18/05/2022 Juin 2022

Echelle : 1/50